



LE PRESIDENT

N/réf. : JC/CE/2006-N°72

PARIS, le 26 AVR. 2006

Monsieur Dominique PERBEN
Ministre des transports, de
l'Équipement, du Tourisme et
de la Mer
246 Boulevard Saint-Germain
75700 Paris

Cher Monsieur le Ministre,

Nous avons en 2003, à l'initiative de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Ministre de la Fonction Publique engagé une réflexion sur les formations communes des administrateurs de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous avons conclu cette démarche par un accord entre le CNFPT et l'ENA pour des modules de formation coproduits à Strasbourg.

Il me semble essentiel de conduire une réflexion analogue sur les liens qui pourraient être tissés entre le CNFPT et les écoles de service public de l'Etat, afin de mieux coordonner la formation des ingénieurs en poste dans les collectivités.

La filière technique pour ces cadres d'emplois « d'Ingénieurs Territoriaux » et « Ingénieurs Chefs », correspond à des métiers et des diplômes très divers : travaux publics, bâtiments, environnement, agriculture, urbanisme etc...

Néanmoins, on sait que la décentralisation, a encore accentué les besoins des Collectivités Locales en ingénierie des territoires sur les domaines de compétence du Ministère de l'Équipement.

Les questions posées par les employeurs concernent à la fois les difficultés de recrutement des ingénieurs et les besoins en formation continue des personnels techniques.

Nous avons déjà des contacts positifs et fructueux avec l'Ecole Nationale de Travaux Publics de l'Etat, afin d'améliorer la connaissance de la Fonction publique territoriale par les élèves Ingénieurs. D'autres contacts sont en cours avec l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, ainsi qu'avec les structures de formations continues pour les Techniciens Territoriaux.

.../...

A l'évidence, nous devons construire entre la Fonction publique territoriale et la Fonction publique de l'Etat, des espaces de formations communes afin de répondre aux enjeux de la décentralisation, et des besoins des ressources humaines des Collectivités Territoriales.

Il me paraît intéressant de conforter cette volonté par un travail commun au CNFPT et au Ministère de l'équipement sous forme d'un groupe de travail qui aurait vocation à déboucher sur une convention cadre qui arriverait sur des accords avec les écoles de service public du Ministère sur les sujets de formations initiales et continues.

Si ce projet vous agrée, je vous propose que Monsieur Jacques CHARLOT, Directeur général du CNFPT et Monsieur Jean-Robert MASSIMI, Directeur de Cabinet du CNFPT rencontrent votre cabinet et les représentants des directions concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Bien à toi



André ROSSINOT
Maire de Nancy